



8^e

APPEL À CANDIDATURES



PUBLIC CIBLE

Les cadres et élus de collectivités issues des pays d'interventions de l'Agence Française de Développement

DATES

Formations en ligne (MOOC et SPOC) :

sessions ouvertes
du 10 octobre
au 11 novembre 2022

Séminaire à Marseille* :

**du 21/11
au
25/11 2022**

* Une semaine de préparation à distance sera organisée en amont du regroupement présentiel

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Rejoindre une communauté d'apprenants pour réfléchir collectivement à la notion d'analyse financière d'une collectivité, comprendre les outils disponibles et savoir dégager des orientations stratégiques afin de proposer des choix budgétaires et financiers cohérents pour son territoire.

A l'issue de cette formation, vous serez capables de :

- Mener une analyse stratégique sur des situations et des données budgétaires et financières,
- Effectuer et interpréter des calculs de tests de sensibilité,
- Réaliser des calculs de trajectoires prospectives,
- Construire et proposer des scénarii pour le futur de la collectivité.

UN DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE ENRICHIS

Cette formation co-conçue avec Banque mondiale, est déclinée selon 3 formats pour répondre aux attentes de chacun :

Niveaux



Parcours intégral (hybride) : une formation accompagnée à distance pendant 6 semaines, suivie d'un séminaire d'une semaine à Marseille (Campus AFD) pour travailler entre pairs sur les projets des participants.



Format tutoré 100% distanciel (SPOC) : une formation accompagnée à distance pendant 5 semaines, pour maîtriser les concepts et outils de la stratégie financière à partir d'un cas fil rouge.



Format en autonomie 100% distanciel (MOOC) : une formation libre à distance pendant 5 semaines, pour les candidats souhaitant s'initier aux fondamentaux de la stratégie financière.

Pour plus
d'inform@tions

Contact AFD :
legacm@afd.fr



Comment vous inscrire ?

Les inscriptions s'effectuent en ligne,
<https://campus-collectivites-finances-locales.com/>
à compter de ce jour
(dans la limite des places disponibles)

**Date limite de
candidature**

**15 septembre
2022**

L'inscription au parcours intégral (incluant une semaine de regroupement présentiel à Marseille, devra s'accompagner d'une contribution financière de 500€. Les frais d'approche, d'hébergement, de restauration et de visa sont à la charge des participants.